Reims : Un vieillard condamné pour des “injures racistes”

05/10/2010 à 18h11

Maurice a 86 ans. Pour la première fois de sa vie, ce vieux Rémois s’est retrouvé convoqué en correctionnelle pour avoir proféré de vilains mots à l’encontre de deux jeunes étudiantes originaires de l’île de la Réunion, lors d’un différend autour d’une place de stationnement (le vieil homme leur reproche de mal se garer).

Le 5 octobre 2009, il apostrophe l’une des jeunes filles en ces termes : « *On n’est pas à la Réunion, ici ! Allez, dégagez de là !* » Le 27 novembre, toutes les deux sont présentes quand Maurice se permet un nouveau commentaire désagréable : « *Vous venez de la Réunion ? Ah, les Dom-Tom ! C’est dur dur de se les farcir !* »

Choquées, et par ailleurs brillantes élèves, l’une en médecine, l’autre en dentaire, les étudiantes ont porté plainte pour injures raciales.

Par jugement rendu en délibéré, le tribunal a relaxé Maurice pour la première expression mais ne passe pas l’éponge sur la seconde. **Il est condamné à 500 euros d’amende et devra verser 400 euros de dommages et intérêts à chacune des plaignantes.**

L’Union

(Merci à Kryštof)